

(7) L'enquête sur le « télétravail » reste dans le flou artistique. Je me suis amusé, par simple curiosité, à essayer *de vouloir remplir le questionnaire*. J'y ai renoncé car ce nouveau mode de travail *n'est réservé qu'à l'entreprise et à son propre personnel* ! Cette vision profondément *restrictive prive tout créateur d'entreprise* (en particulier l'auto entrepreneur de services) de se lancer dans cette voie de l'innovation.

Les « conseillers du Président » sont certainement des gens formatés sans ouverture d'esprit... J'en avais parlé au Président mais je dois dire que l'on ne tient pas compte de mes remarques...
Pour cause... ou par effet !